



Bulletin sur les tendances de la criminalité financière :

Usurpation du numéro de téléphone de la GRC

2019-07-24

LA FRAUDE : Identifiez-la, signalez-la, enrayez-la.

#déNONcerlaFRAUDE

Objet

Le présent bulletin vise à informer le public que des fraudeurs pourraient «personnifier» la GRC en changeant l'identité de l'appelant sur votre afficheur pour un numéro de téléphone de la GRC.

Aperçu

La Gendarmerie royale du Canada souhaite informer le public que des fraudeurs pourraient «personnifier» la GRC en changeant l'identité de l'appelant sur votre afficheur pour un numéro de téléphone de la GRC. Ceci fait partie d'un stratagème commun où les fraudeurs vous avisent que votre numéro d'assurance sociale (NAS) a été bloqué, compromis ou suspendu et ce, afin de commettre un fraude avec vos renseignements personnels.

Les criminels utilisent le «canular d'appels» pour induire leurs victimes en erreur. Ne présumez pas que les numéros de téléphone qui apparaissent sur l'afficheur sont exacts. Une fois en communication, les fraudeurs demandent le numéro d'assurance sociale de la victime et d'autres renseignements personnels pour débloquer ou vérifier le numéro d'assurance sociale. Les victimes qui fournissent des renseignements personnels à des escrocs risquent d'être victimes de fraude d'identité.

Indices – Comment vous protéger

La GRC ne communiquera jamais pour vous demander votre numéro d'assurance sociale par téléphone. Ne partagez jamais vos renseignements personnels avec quelqu'un que vous ne connaissez pas. Raccrochez simplement le téléphone.

Si vous ou une personne que vous connaissez croyez avoir été victime de fraude, communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou rendez-vous au www.centreantifraude.ca/.